



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnsr.fr – Web : www.sntrs.fr

N°340 du 30 janvier 2024

## *SOMMAIRE*

- *Compte rendu de la CNDS du 7 décembre 2023*
- *Compte rendu du CSI de l'INC du 16 janvier 2024*

## **CNDS du 7 décembre 2023**

### **1. Restauration :**

#### **a. Vote des nouveaux tarifs de la restauration**

A l'unanimité les organisations syndicales ont voté contre l'augmentation liée à l'augmentation du forfait URSSAF

Mise en place d'un groupe de travail sur les groupes tarifaires. Une demande de volontaires sera adressée aux OS.

Le groupe de travail sur la refonte des groupes tarifaires sera mis en place en cours d'année 2024 si le plan de charge le permet car il y a plusieurs gros travaux pour 2024 : FIPHFP – Handicap – CAES

Le CNRS prend à sa charge le coût de l'inflation. Quel que soit le coût de la restauration, il n'y a pas d'impact sur les agents puisqu'ils subissent seulement l'augmentation de l'URSSAF.

Les augmentations mécaniques liées au plafond URSSAF pèsent sur tous les agents (augmentation en %). Quelle est l'évolution part agent / part employeur (pas de réponse précise) Le CNRS dit qu'il y a une véritable inflation sur le prix des repas surtout dans les petites structures ? La solution frigos connectés coûte trop cher pour l'étendre à d'autres sites. Présentation des chiffres lors d'une prochaine CNDS.

#### **b. Enquête restauration « semaine du développement durable »**

Enquête dans nos restaurants propres. Envois d'un courriel à tous les agents des DR concernées pour sondage.

Enquête renouvelable chaque année.

Panel : tous les usagers CNRS et autres qui fréquentent la restauration propre.

Semaine du DD : politique publique à laquelle tous les organismes publics ou privés doivent participer. Cela nous permet de voir l'évolution de la restauration et tester les obligations imposées par les marchés.

Les RP ont demandé, entre autres, les résultats en % pour faciliter l'analyse et les statistiques par délégation régionale. Ces dernières sont à demander en commissions régionales puisqu'elles ont été transmises à chaque délégation par la DRH.

Les RP ont demandé également à différencier les réponses des T et CR par exemple car le niveau de vie/le besoin sont différents.

Approvisionnement local. Choix réduit (poisson, viande, végété). Portions maintenues. Globalement satisfaction/adhésion. Les repas étaient bons (effet sondage ?). Nous sommes tous sensibles à ces aspects (surtout approvisionnement local) mais il ne faudrait pas que cela mène à une réduction des portions ou ne limite trop le choix. Lien choix gaspillage ? Quand il y a moins de choix, y a-t-il moins de gaspillage ? Constat d'un déclin généralisé de la qualité de la restauration (propre et hébergée).

Le CNRS affirme que le principe est que, partout où cela est possible, dans la restauration hébergée les tarifs CNRS sont appliqués (à vérifier auprès des camarades, c'est le cas dans les CROUS).

Pas d'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant. Il serait possible d'augmenter à 10€ avec 6€ (maximum de 60% de prise en charge employeur) pris en charge mais si cela était généralisé cela aurait un coût trop important pour le CNRS et cela ne permettrait pas une progressivité en fonction des revenus telle

qu'aujourd'hui. Pas d'élargissement du dispositif, réservé aux structures qui n'ont pas de restauration à proximité (problème quelle est la proximité retenue ?). Le CNRS veut favoriser la restauration collective pour créer du lien. Utilisation des restaurants propres ou restaurants hébergés. Si pas de restaurations propres/hébergés et si pas de restaurant à proximité alors on délivre des titres repas. Mais qu'elle est la définition du mot « proximité » ? Les petits restaurants coutent très chers (exemple 160 repas/jour). Le % d'utilisation des restaurants est remonté presque comme avant la crise covid (2023/2018). Par rapport au nombre de repas on peut faire ressortir les jours de télétravail.

## 2. Handicap :

Convention FIPHP : 3 millions d'euros pour 3 ans mais le CNRS reçoit une avance de 900 000 euros par an.

Le budget total sera justifié à la fin de la convention des 3 ans et on restituera les crédits non dépensés.

181k€ dépensés en 2022 sur 900k€, beaucoup de règlements des projets 2022 ont été reportés sur 2023.

Recrutement d'une référente handicap nationale (Laure Veyne, adjointe à la responsable du Service Développement Social et correspondante nationale handicap) et mise en place de référents handicap basé sur le volontariat auprès des RH/AS des DR. Bonif de 140 € par mois. Pas de référent sur la DR16, mais en cours de recrutement. Cependant, l'absence d'un référent handicap n'empêche pas la prise en charge de la situation des agents car il y a d'autres acteurs en délégation. Le référent pilote avec un groupe de personnes (RH, AS, MdP, ...). Formation des référents sur tous les handicaps. Communication suite à la mise en place. Sensibilisation auprès des DU lors des réunions de formation des DU.

La mise en œuvre de la politique handicap se fait par l'intermédiaire des assistantes sociales mais la loi demande un référent handicap (Assistante sociale, Conseillères RH, responsable RH). Un appel à candidature a été fait auprès des agents RH et les responsables RH ont fait leur choix. Les référents handicap seront outillés afin d'être tous au même niveau sur le sujet du handicap. Ils auront une quotité de temps évaluée par chaque délégation.

Les RP ont alerté la DRH sur les données sensibles autour du handicap. La DRH a répondu que le rôle des référents handicap sera notamment de coordonner les acteurs : médecins, assistantes sociales et responsables RH.

Les RP ont demandé ce qu'il en était de la prise en charge des concours handicap. Réponse : l'idée est que les référents handicap interviennent dans cette gestion IT et CR. Référents handicap en région et en section. Les référents handicap accompagneront tous les agents rémunérés par le CNRS.

Pour les formations, les prestataires n'ont pas été sélectionnés pour l'instant.

Une communication sur les référents handicap sera faite en fin d'année/début d'année au niveau global. Il y aura une adresse mail du style : référent handicap DRxx

Mise en place d'un groupe de travail à partir de janvier pour la politique handicap pour établir un plan d'action d'ici juin 2024.

De moins en moins de recrutement handicap. On s'approche de 6% (5,62%, soit 1 382 agents) mais on a encore des pénalités. Il y a des agents déjà recrutés qui hésitent parfois à informer de leur handicap, pas suffisamment de recrutement handicap.

50 postes handicap ouverts chaque année : 10 CR, 22 IT, 19 doctorants + 2 apprentis. Le bilan 2023 sera présenté dès que possible

Il a été constaté que la progression de la carrière était plus rapide quand il s'agissait d'un chercheur handicap que d'un autre corps handicap. Pourquoi cette différence ? Point à voir dans un groupe de travail.

## **Chèque Vacances :**

Suite à la circulaire du 2 août 2023 relative aux chèques-vacances des agents de l'état les agents publics retraités de la fonction publique ne sont plus éligibles à cette prestation sociale. Le CNRS a été informé de la motion (initée par moi) votée au CA du CAES à l'unanimité moins la voix du président SUD (ndlr). Le CNRS a choisi de maintenir la prestation C-V en 2024 pour les retraités et étudiera la *suite pour 2025 avec éventuellement des mesures compensatoires pour les petites retraites (! ?)*.

Position du CNRS : maintenir cette prestation sur un an (2024) pour savoir quelle mesure le gouvernement compte proposer. On en reparle en 2025. Ce sont seulement les retraités à faibles revenus qui prennent les chèques vacances car c'est très règlementé, tous les retraités ne peuvent pas en bénéficier. De plus, si les retraités ne s'inscrivent pas au CAES alors ils ne peuvent pas recevoir les informations.

## **Généralement :**

Beaucoup de promesses de chiffres présentées aux prochaines CNDS. Mais une certaine transparence. Le budget initial du social 2024 et une cartographie des restaurants propres et hébergés seront présentés lors de la prochaine commission.

## **Agenda :**

- Plan d'action handicap : groupe de travail 1<sup>er</sup> semestre 2024 avec 2 représentants par organisation. Première réunion fin janvier.
- FIPHFP : mars 2024
- Conduite travaux : début 2024

## **Prochaines CNDS :**

- Mars
- Juillet (tout début)
- Octobre

Problème des convocations envoyées trop tardivement. On nous répond que c'est à cause des changements des participants pour chaque réunion. Il faut attendre la liste des titulaires et suppléants communiqués par les OS pour faire les convocations pour chaque réunion. Cela fait partie de la négociation sur le changement des instances imposé par le CNRS (charte). Trouver un mode de fonctionnement différent (SUD) ?

Il y a toujours une convocation non nominative envoyée en amont en attendant que les OS fassent remonter les noms des titulaires et des suppléants. Le lien visio est toujours dans toutes les convocations.

Il est convenu de fixer un délai de réponse aux OS pour communiquer les noms des participants. Les convocations seront envoyées de façon groupées après cette deadline.

# Compte rendu du CSI de l'INC du 16 janvier 2024

Par Éric Leroy

Voici un rapide compte-rendu de la première réunion du CSI de l'INC.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil par le Secrétariat général du Comité national, Missions du Conseil scientifique d'Institut, Rôle du Secrétariat général du Comité national
2. Accueil par le directeur de l'Institut CNRS CHIMIE
  - a. Tour de table
  - b. Intervention du directeur de l'Institut CNRS CHIMIE sur la politique scientifique générale, ainsi que sur les enjeux et les contributions du nouveau mandat du Conseil scientifique d'Institut
  - c. Échanges avec les membres
3. Constitution du bureau
  - a. Élections de la présidente ou du président du Conseil et de 2 membres du bureau
  - b. Nomination de 2 membres du bureau par la direction de l'Institut CNRS CHIMIE
  - c. Élection de la ou du secrétaire scientifique parmi les membres du bureau
4. Avis général sur les nominations aux jurys d'admission des concours chercheurs CNRS 2024
5. Calendrier 2024, Mots-clés
6. Discussions sur les modalités de fonctionnement du Conseil
7. Réunion du bureau
  - a. Préparation de l'ODJ de la réunion suivante
  - b. Groupes de travail

Nous avons eu lundi matin un webinaire d'accueil de tous les membres des CSI, avec un discours d'A. Petit, de Francesca Grassia, Sylvie Grousset et Éric Hulmer. Les présentations sont accessibles sur le site du CoNRS à l'adresse <https://www.cnrs.fr/comitenational/Actualites/webinaireCSI.htm>

Du discours d'A. Petit, on retiendra, qu'il nous a répété comme lors de la dernière mandature que l'on était libres de faire toutes les motions que l'on voulait mais qu'en gros il s'en moquait.

Sur la réunion d'aujourd'hui, après une nouvelle présentation du rôle du CSI, nous sommes passés au point 2 dans lequel Jacques Maddaluno nous a expliqué ses attentes qui sont de deux ordres : des conseils et des réponses rapides aux questions que la direction de l'INC pouvait poser au CSI. Il a insisté sur la rapidité des réponses ce à quoi nous lui avons répondu qu'il fallait qu'il nous donne des délais.

Au niveau des demandes d'avis et de conseil provenant de l'INC les voici :

1. Redéfinition des périmètres des sections du CoNRS, à priori, A. Petit trouve étrange que les périmètres n'aient pas bougés depuis 2003
2. Avis sur les perspectives (en lien avec le pôle expertise de l'INC et le travail demandé à François Ozanam)
3. CPJ : identifier les thématiques intéressantes
4. Action convergence@INC2025 : identifier les champs disciplinaires à soutenir en priorité
5. Programme recherche et innovation à risque et à impact (RIRI 2025)
6. Carburants durables (SAF : sustainable aircraft fuel)
7. Direct air capture (DAC) : capture directe du CO2 dans l'air

Sur le redécoupage du périmètre des sections il propose trois possibilités :

1. Statu quo avec juste un simple rafraîchissement des mots clés
2. Découpage en 4 portefeuilles de 2 sections chacune :
  - a. Théorie, développement instrumental, analyse, activation physique (350 chercheurs)
    - i. Théorie, simulation, IA
    - ii. Instrumentation
  - b. De la molécule aux matériaux organiques (450 chercheurs)
    - i. Synthèse et méthodologie organique
    - ii. Polymères et matière molle
  - c. De la molécule aux matériaux inorganiques (450 chercheurs)
    - i. Chimie de coordination, radiochimie, nanochimie
    - ii. Chimie du solide, métallurgie, matériaux hybrides
  - d. De la molécule au vivant (350 chercheurs)
    - i. Biochimie et chemobio
    - ii. Biochimie structurale, omiques
3. Rattachement par objet
  - a. Théorie, analyse (350)
  - b. Molécules, édifices moléculaires (250)
  - c. Matériaux organiques (250)
  - d. Matériaux inorganiques (400)
  - e. Chimie et vivant (350)

Les 3 scénarios ont déjà été confiés au CS du CNRS.

Il demande notre retour, en disant que les trois options sont possibles et que la première a déjà été majoritairement choisie par d'autres sections.

Le délai est juin 2024 car après il y a les élections des sections pour 2025.

Sur les prospectives, François Ozanam a été chargé de réfléchir sur 8 groupes thématiques avec un rapport qui sera rendu public en janvier 2025.

Les groupes sont :

1. Innovation en synthèse moléculaire, multicatalyse bioinspirée, polymérisation
2. Grands défis de la théorie et de l'analyse : des traces aux systèmes complexes, modélisation multi-échelles, constitution de bases de données
3. Matériaux fonctionnels et multifonctionnels, métallurgie et alliages
4. Maîtrise des interfaces : passivation et corrosion, assemblages, sites actifs, adsorption, analyse opérando, réactions multiphasiques
5. Chimie et vivant
6. Intensification des procédés, sobriété, recyclage, activations non conventionnelles
7. Cycles du carbone et de l'azote, traitement de la biomasse
8. Conversion et stockage de l'énergie, chimie de l'atmosphère et dépollution.

On a ensuite élu le bureau.

- Président : Christophe Biot (CFDT) seul candidat
- Elues : Lavinia Balan, Marion Girod
- Nommés : Rosa Maria Axet, Vincent Ladmiral
- Invités permanents : 2 élus C Éric Leroy (SNTRS) et Marylène Bertrand (CFDT)

A noter que Maddaluno n'a pas voulu nommer d'élus C comme c'était d'usage jusqu'à maintenant, et on a réussi à se faire inviter.

A l'issue de la réunion plénière, j'ai assisté à la réunion de bureau.

Les GT créées sont les suivants :

- Découpage des sections
- Développement durable
- Gestion des données en open Access
- Sujets émergents et en perte de vitesse
- CPJ : on ne va uniquement travailler sur les thématiques mais on va aussi faire un bilan

Il est prévu une réunion avec F Ozanam en février pour discuter prospective, la prochaine plénière est le 26 février, une réunion en visio est prévue en mai.